n° 10

Rapport de 2 observations envoÿées a L'Academie par M. ~~Lacortiger~~ Chirurgien major de L'hopital militaire de thionville

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

1ère observation

Le nommé finot Dragon du régiment de Languedoc, reçut le 20 avril 1779 un coup de pied de cheval qui lui fractura La jambe gauche ala partie moiene. Le Sr. Merillot Chirurgien du dit Regt. present a L'accident lui fit sur le champ une incision en forme de T a L'endroit de La fracture et en tira 3 esquilles: Le malade d'après ce fut conduit a L'hopital ou M. C. après L'examen prolongea les premieres incisions et en tira encore 2 esquilles assez considerables, puis procéda après les extensions convenables au rapprochement des pieces tant du tibia que du péroné et maintint Le tout par les moiens connus. Les 8 1ers jours se passerent sans accidents, ce ne fut qu'a cette époque qu'il survint au malade une fievre suivie de delire et d'un cours de ventre bilieux. on fit alors resaigner ~~resaigner~~ le malade a plusieurs fois on lui prescrivit les antiseptiques &c. les mouvements que firent le blessé dans le delire olligerent de changer l'appareil. mais M. C. forma un bandage fenestré pour la commodité des pansements. il ne toucha point a cet appareil pendant l'espace d'un mois. a ce temps la fievre revint au malade et a l'examen de la jambe on decouvrit un abscès assez considerable a la face interne du tibia du quel on tira plusieurs esquilles, au bout de quelquesjours M. C. remarqua encore une fluctuation ~~assez marquée~~ entre le tibia et le peroné, les consultants M. merillot et le medecin de L'hopital furent d'avis de L'ouverture et bientot d'une 2e. qui fut necessité par un sinus qui s'etendoit ala partie inferieure de la jambe de la longeur de 4 pouces. toutes ces plaies ou pour mieux dire cette grande plaie fut pansée a sec selon les regles de l'art, il se produisoit souvent des esquilles de differente grandeur. Sur la fin d'aoust tout etoit cicatrisé et le cal parut ferme, pour l'affermir de plus en plus M. C. appliqua un bandage circulaire. 3 semaines ecoulées M. C. voulut permettre au malade d'essaÿer a marcher avec des béquilles et defit en consequence tout appareil. mais quelle fut sa surprise! il trouva la cicatrice de l'ancienne plaie ouverte il en sortoit un pus d'une odeur tres fetide et ÿ avoit aussi fluctuation a L'endroit de la

ARC 31 d 1 n° 10

cicatrisé de la playe entre le tibia et le péroné : Les consultants alors furent appelés et au moyen de la sonde introduite on reconnut tout le tibia a nud dans l'etendue de la 1ere. incision avec plusieurs esquilles. ces incisions firent decouvrir une carie assez considerable au dessus de la fracture. le cal ajoute l'auteur paroit ferme bien conditioné et avoir remplacé toutes les portions d'os sorties, la jambe avoit conservé sa longueur ordinaire. il ne s'agissoit plus que de déterger de nouveau les differentes playes et de connoitre la cause de la carie pour la détruire. Le malade declara qu'il n'avoit jamais eu d'autre maladie venerienne qu'une legere gonorrhée qui s'etoit arretée d'elle meme au bout d'un mois. on le crut donc atteint d'un vice venerien et on se decida a lui administrer les frictions mercurielles. deja la 1ere. friction etoit ordonnée que la veille il survint au malade une fievre avec frisson et tremblement ce qui fit suspendre ce moyen pour recourir au regime convenable a sa situation la fievre se fixa et devint des plus opiniatres, le medecin qui fut appelé le mit a l'usage du quinquina tant en opiat qu'en apozemes : mais quelqu'en fut la cause cette fievre ne quitta le malade qu'au bout de 2 mois elle ne disparoissoit que pour prendre different caractere. enfin l'auteur abandonna le projet des frictions mercurielles pour mettre le malade au lait et autres aliments propres a reparer ses forces epuisées. vers le milieu de janvier, la carie etant detruite et les playes parfaitement cicatrisées M. C. fit donner 2 fois par jour des douches tant sur les articulations que le long du tendon d'achilles. Le malade est enfin sorti de l'hopital le 16 fevrier pour aller joindre son regiment. sa jambe n'a aucune difformité dit l'auteur, elle est dans le meme etat qu'avant la fracture, trente esquilles environ qu'il a tiré dont plusieurs assez considerables n'ont rien oté a sa longueur et le cal a entierement remplacé la deperdition des os.

telle est cette observation : elle presente certainement une infinité d'accidents et d'ecueils qui rendent la ~~maladie~~ cure de cette maladie d'autant plus étonnante que l'auteur dit que le membre reste sans difformité.

M. C. doit étre loué des differents procédés qu'il a emploiés et de la prudence qu'il a mis dans l'application de ces differents moyens en appelant a son secours les avis de ses confreres : mais qu'il me soit permis de faire 2 reflexions.

M. C. dit que la fievre, le delire et le devoiement qui s'emparerent du

malade vers le 8.e jour de sa maladie avoient toute autre cause que la fracture la raison en est ~~ditil~~ [contenue il] ~~quil~~ quil n'y remarqua rien de particulier lors de la levée de l'appareil. je ne pense pas que l'on doive etre de son avis: on sçait les accidents qui peuvent naitre des parties tendineuses aponevrotiques, contuses dechirées irritées et enflammées tel [que] par exemple le perioste qui recouvre le tibia et qui se trouve presque a nud sur la crete lorsquil est heurté par un corps contondant comme le fer du pied d'un cheval, ajouter a cela la fraieur l'emotion et l'inquietude dont le malade est occupé en se voiant affligé ainsi: d'ailleurs les absces énormes qu'on fut obligé d'ouvrir par la suite et les esquilles sans nombre que l'on tira, ~~dont ils~~ [ne tout cela, dis je, n'est il] pas bien une preuve de la formation des accidents tels que la fievre le delire et le devoiement pour les quels l'auteur ~~veut~~ [dit] reconnoitre une autre cause.

La 1.e reflexion qui me reste a faire, c'est relativement a l'idée qu'a eu M. L. d'abord de regarder le malade comme atteint du vice vénérien, en second lieu de son intention de lui administrer les frictions mercurielles. je pense ~~au~~ contraire que loin d'avoir eu tel projet dans l'état d'affaissement ou étoit le malade, on auroit pas du le soupçonner affligé d'une telle maladie; une gonorrhée qui a cessé un mois ne laisse ordinairement aucun vice, au moins faut il une réunion d'autres symptomes et une insuffisance de remedes ou moiens antiques en premier lieu, pour se determiner en fin aux frictions.

La 2.e observation regarde personnellement M.r L.

Le cheval [ditil] que je montois s'abbatit et après m'etre débarassé des étriers celuici voulant se relever retomba sur ma jambe gauche et la fractura a la partie moiene inferieure. sur l'instant, continueil, je n'eprouvai aucune douleur, j'entendis seulement un craquement que j'attribuai au déchirement du talon de ma botte, et je n'apperçus ma fracture que lorsque

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

relevé et debout je voulus m'appuier sur ma jambe qui plia aussitôt
le second craquement ne fut pas plus sensible que le premier.
dans cette position M. L. se coucha envelopé dans son manteau
et remit les os fracturés en passant les mains entre sa jambe et sa
botte. (je laisse a penser ce qu'on doit d'une pareille manoeuvre).
au bout de 2 h.res transporté chez lui il fit appeler plusieurs de ses
confreres qui jugerent sa fracture transversale avec tres peu de
déplacement. (la suite prouvera combien le diagnostic de ces M.rs
etoit faux.) la jambe fut pansée de preference avec le bandage
a 18 chefs, placé mollement entre de simples faux fanons &c. la fievre
les douleurs, l'insomnie l'agitation qu'eprouva le malade toute la nuit
le necessiterent a etre saigné 3 fois et a observer la diette la plus
severe. le lendemain les accidents etoient considerablement aug-
mentés, deja il s'etoit élevé des phlictaines que l'on coupa et pansa
avec l'onguent de la mere. (un tel pansement est certainement contre
l'indication.) on resaigna le malade, on le mit au regime et bientot
on craignit pour sa jambe et on ordonna le camphre et le sel ammoniac,
mais le malade s'y opposa avec raison en faisant appercevoir aux consultants
que la pouriture qu'ils craignoient un peu trop prématurement
ne pouvoit avoir d'autre cause que la trop grande tension des solides
et que dans cette supposition ce qui seroit capable de relacher et moderer
l'impulsion des fluides deviendroit plus antiseptique que les spiritueux,
ce qui fut arreté et qui produisit en moins de 24 h.res un effet remarquable:
le 9.e jour le malade ne souffrant plus la diminution de la jambe
fit appercevoir qu'elle etoit plus courte que l'autre et que la reduction
n'etoit point faite: en consequence nouvelles extensions qui jointes au

déplacement firent éprouver au malade les douleurs les plus cuisantes.
ces irritations et l'application des spiritueux renouvellèrent l'inflammation
le gonflement la fievre &c qui ne cédèrent encore qu'à l'usage des
emollients : mais le calme ne fut pas aussi parfait ; le 13e jour au
moment où le malade croioit être tranquil on lui annonça que sa
fracture n'etoit point reduite : Mr C. consentit encore a de
nouvelles extensions, mais pria qu'on ne l'epargna pas pour n'être point
obligé d'y revenir ; on mit pour lors plusieurs personnes a chaque extrémi
té et on se servit de lacs : pendant cette operation le malade eut
plusieurs foiblesses, on replaça l'appareil, et M. C. crut de ce coup la
fracture reduite ; vain espoir : une heure après un de ses confreres
vint lui annoncer de la part des autres qu'ils n'avoient pu y parvenir.
sur le champ Mrs Saget et Salvia Chirurgiens de la ville de Metz
et les amis du Malade ~~fut p~~ furent priés de se rendre auprès
de lui a thionville ; ces messieurs a leur arrivé trouverent
l'appareil defait le gonflement énorme et jugérent la fracture
non transversale mais oblique ; pour lors en presence et avec
l'aide des 1ers consultants on fit les extensions suffisantes et Mr Saget
reussit parfaitement a la réduction tellement que toute l'assem-
blée convint que la jambe etoit conforme a l'autre. on ajoutat
a l'appareil qu'on avoit emploié jusqu'a ce moment les fanons.
j'etois fort tranquil dit M. C., je ne souffrois plus les differentes inégalités
et pointes des parties osseuses, qui avoient sans doute jusqu'a lors occasionné
les accidents, ne piquoient plus les parties voisines : mais le 5e jour il
me survint une douleur vive et lancinante a la face interne et

presque inferieure du tibia qui augmenta et fut bientot suivie d'une fievre assez forte jusqu'au 6.e jour d'après la reduction que les 1.ers consultants se determinerent a couper les chefs du bandage a l'endroit de la douleur: on découvrit alors un absès deja ouvert ocasioné par une pointe assez aigue de l'extremité inferieure du tibia cet absès alloit jusqu'à la partie posterieure le long du tendon d'Achilles. 3 jour après ces messieurs reconnurent après avoir levé l'apparcil que la fracture etoit de nouveau dérangée et dans le meme état qu'avant la réduction: on lui proposa (avec assez peu de raison a mon jugement) de nouvelles extensions: mais celui ci affligé de sa situation et las de souffrir fit prier les consultants de metz de se rendre une 2.e fois a thionville; ces derniers qui ne vinrent que le 2 de l'an un mois apres la fracture ne penserent pas comme les premiers; ils décidèrent qu'il falloit laisser former le cal dans la situation ou la jambe etoit; que les vives douleurs qu'avoient ocasionées l'absès avoient été cause des fortes contractions des muscles ce qui avoit dérangé la fracture; que d'ailleurs l'état ~~e~~ du malade ne permettoit pas de nouvelles extensions; en consequence le Malade se resout à porter par la suite pour corriger sa difformité un talon de liege ~~etc~~ &c.

Sans m'arreter plus longtemps a ce qui regarde les pansements de la playe et de l'odeme qui survint a la suite de la guerison qui furent faits ~~selon~~ assez les principes connus, je terminerai cette observation par les parolles meme de l'auteur. en disant que sa guerison doit étre moins attribué a l'art qu'à la nature qu'il auroit peut être été plus heureuse si a l'epoque de la fracture on eut eu recours a la traduction de l'ouvrage de M.r Potts. la

situation de la flexion auroit mis les muscles dans le relachement
et on auroit point eu de peine a maintenir les os dans leur niveau ; ×

le 31 aoust 1780

~~Baget~~ 2e

× . de tout ceci il est aisé de conclure que l'academie peut remercier l'auteur de son attention a lui envoyer ce qu'il lui paroit digne de remarque mais je pense quelle [c les observa]
[illegible]
ne peuvent lui etre d'aucune utilité.

Baget 2e

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE